

Délibération 4.1
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES

Intervention de Séverine BOTTE

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord une remarque de forme : alors que dans les précédents documents présentant la DGF nous avions l'évolution des effectifs d'une année sur l'autre, ces précisions ont aujourd'hui disparues. Dans ces conditions, et comme je l'ai fait remarquer en réunion de commission, comment vérifier la véracité des chiffres justifiant les baisses de DGF proposées ?

Par conséquent, notre groupe vous demande de bien vouloir nous transmettre, Monsieur le Président, le document présentant, collègue par collègue, l'évolution des effectifs.

De même, le rapport indique que l'avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale a été recueilli le 3 septembre dernier conformément aux textes réglementaires en vigueur, sans plus de détails. Afin de faire toute la transparence nécessaire sur cette question nous vous demandons, Monsieur le Président, de préciser aux membres de notre assemblée le contenu de l'avis formulé par cette instance afin d'éclairer le vote des conseillers départementaux.

La rentrée scolaire se déroule dans des conditions très dégradées : les effectifs augmentent, le nombre de postes créés ne couvre pas la hausse démographique, la réforme des rythmes scolaires imposées aux communes par l'Etat sans les moyens financiers correspondant, creuse les inégalités entre les territoires et met à mal plus globalement le principe d'unicité du service public de l'Education Nationale. En effet cette réforme laisse aux communes la responsabilité d'organiser les activités périscolaires en fonction de leur volonté politique et de leurs moyens financiers et humains.

Concernant le promesse de recruter 60.000 agents de l'Education nationale dont 54.000 enseignants d'ici à 2017, il semble que cet objectif pourra être difficilement tenu, certaines disciplines peinent à pourvoir les postes ouverts au concours, notamment en français, mathématiques ou anglais ou encore dans le primaire où le dispositif « plus de maîtres que de classe » peine également à recruter.

Ce désintérêt prononcé pour l'enseignement, s'explique en premier lieu par la faiblesse des rémunérations des enseignants pour un métier parfois difficile requérant un haut niveau de compétences. Même si l'objectif de création de poste était atteint cela ne permettrait pas de reconstituer en totalité les 72.000 suppressions d'emplois de la période 2006/2012.

De même, cela resterait insuffisant pour faire face à la pression de la démographie scolaire qui est à la hausse depuis plusieurs années avec 260.000 enfants supplémentaires scolarisés sur la période de 2007 à 2016. Cette démographie nationale est vantée par tous comme un formidable atout d'avenir pour notre pays. C'est bien, encore faut-il en tirer les conséquences et doter le système éducatif des moyens nécessaires.

C'est dans un tel contexte que la ministre de l'Education Nationale va aggraver la situation à la rentrée prochaine en 2016 avec la réforme des collèges. Celle-ci renforce l'autonomie des établissements et par là même, renforce la concurrence et les inégalités entre les collèges à

travers la mise en oeuvre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaire que ces derniers seront tenus de mettre en place à la discrétion des chefs d'établissement. De même cette réforme n'assure plus l'égalité d'accès aux enseignements en supprimant certaines options, tout en aggravant les conditions de travail des personnels.

Cette réforme engendrera une école de plus en plus inégalitaire alors que le Président de la République avait déclaré qu'il ferait de la jeunesse sa priorité.

Alors que les moyens nécessaires pour que toutes et tous réussissent, ne sont pas au rendez-vous, le gouvernement veut imposer une réforme d'inspiration libérale et continue, dans la droite ligne des Gouvernements Sarkozy/Fillon, à promouvoir une Ecole à deux vitesses.

Les élus communistes soutiennent l'action des organisations syndicales et des parents déterminées à combattre cette réforme pour obtenir son abrogation et rouvrir ainsi des discussions sur d'autres bases.

L'école pour tous, c'est aussi l'affaire de notre Département. C'est un domaine où peut être encore plus qu'alors, l'austérité est à bannir.

Le Gouvernement doit retirer sa réforme du collège et engager une large concertation nationale autour de l'enseignement secondaire pour conforter le rôle du collège unique au service de l'épanouissement et de la réussite de tous les élèves.

Dans le primaire, comme le secondaire, il doit être procédé aux recrutements nécessaires d'enseignants pour permettre à chaque établissement de dispenser un enseignement de qualité dans des conditions optimales, notamment en matière d'accès au numérique, afin de lutter contre le décrochage scolaire.

Les moyens budgétaires doivent être renforcés pour permettre à chaque étudiant de disposer d'une place en université répondant à sa volonté et à sa formation.